

# MUSIQUE au Lycée Philippe LAMOUR



## OPTION FACULTATIVE ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ CHANT CHORAL

L'enseignement de la musique au Lycée Philippe Lamour s'inscrit **dans la continuité de l'enseignement dispensé au collège**. Il s'adresse à **tout élève** motivé pratiquant la musique, **quel que soit son niveau vocal ou instrumental**.

### EN CLASSE DE SECONDE

L'élève peut choisir l'enseignement facultatif de musique (3 h par semaine + 1 heure quinzaine de chorale)

#### Contenus :

=> Pratiques musicales instrumentales, vocales, d'écoute.

=> Étude de trois problématiques de culture musicale : les rapports de la musique au texte ; les rapports de la musique à l'image ; les rapports de la musique à la société. Chaque problématique permet d'étudier des œuvres musicales d'une manière approfondie.

- ⇒ **Tout élève admis en classe de seconde et souhaitant suivre l'option facultative pourra postuler pour intégrer le lycée P.LAMOUR, quel que soit son collège d'origine (formulaire disponible sur le site internet du lycée)**

## EN CLASSE DE PREMIÈRE

Après la seconde, l'élève peut :

- Soit choisir l'enseignement de spécialité musique en 1<sup>ère</sup> Littéraire (5 h/ semaine, coefficient 6 pour le bac). **Le lycée Philippe Lamour est le seul établissement du Gard à proposer cet enseignement.**
  - Soit poursuivre l'enseignement facultatif en classe de 1<sup>ère</sup> L, ES, S, STMG (3h/ semaine, pour le bac, seuls les points au dessus de 10/20 comptent et sont multipliés par deux)
- ⇒ Pour les élèves de première L, les deux enseignements peuvent être cumulés
- ⇒ **Tout élève admis en classe de première L et souhaitant suivre l'enseignement de spécialité musique pourra postuler dans Affelnet 1<sup>ères</sup> pour intégrer le lycée P.LAMOUR, quel que soit son lycée d'origine.** De plus, il n'est pas nécessaire d'avoir suivi l'enseignement d'exploration « arts du son » ou l'option musique facultative en classe de seconde.

## LE CHANT CHORAL

C'est l'une des spécificités du Lycée Philippe Lamour. Il s'adresse à tous les élèves du lycée. Il permet à l'élève d'interpréter au sein d'un grand chœur un répertoire riche et varié, de 2 à 4 voix (gospel, classique, rock...). Cet ensemble répète une heure par semaine pour préparer des concerts donnés tout au long de l'année dans toute la région avec parfois la participation d'artistes professionnels invités.



## PARTENARIATS / CONCERTS

La section musique du lycée Philippe Lamour travaille en collaboration avec le Conservatoire de Nîmes ainsi qu'avec deux établissements culturels : le Théâtre de Nîmes et la Scène de Musiques Actuelles (SMAC) Paloma (rencontre d'artistes, abonnements à tarif préférentiel, participation à des conférences, organisation de spectacles et de concerts en partenariat...).

### Les concerts du lycée en 2016-2017 :

- ⇒ Concerts « Quarte blanche », lundi 27 et mardi 28 mars 2017, 19h30, Amphithéâtre du lycée
- ⇒ *Jazz, Gospel & Soul – A Musical Tribute to Black America*, en partenariat avec le Conservatoire de Nîmes, 6 mai 2017, 20h, SMAC PALOMA (Nîmes)

## LA SALLE DE MUSIQUE ET SON ÉQUIPEMENT

-Un espace de 100 m<sup>2</sup>, avec piano quart de queue, claviers midi, guitares, amplis, batteries, nombreuses percussions, sonorisation complète, vidéoprojecteur, ordinateurs équipés de logiciels musicaux, nombreux CD Roms.

- Des studios de travail et d'enregistrement.

## INTERNAT

Possibilité d'hébergement en internat.

## APRÈS LE BAC L MUSIQUE

Le bac L musique option de spécialité offre les mêmes perspectives d'études qu'un bac L traditionnel : musicologie et musicothérapie, mais aussi lettres, histoire, géographie, langues étrangères, classes préparatoires littéraires, droit, psychologie, journalisme, sociologie, sciences-politiques...

### Contact :

M. Jean-Philippe GOUJON, professeur de musique  
jean-philippe.goujon@ac-montpellier.fr

Lycée Philippe LAMOUR 36, rue de l'Occitanie BP 14038 30001 Nîmes cedex 5

Tél : 04 66 38 86 00

<http://www.lyc-lamour-nimes.ac-montpellier.fr/>